



COMPTE RENDU

Direction Générale

Délégation générale à l'écologie urbaine
Suivi : Frédérique DEQUIEDT
Tel. 01 55 93 49 34

Département Développement Economique

Service Relations Entreprises
Suivi : Séverine NOURISSON
Tel. 01 55 93 56 78

Le 25 mars 2011

GROUPE ENTREPRISES ET AGENDA 21 N°3 et 28^e Club des DRH de la Charte Entreprise-Territoire La responsabilité sociale et territoriale des entreprises pour l'amélioration du bien-être des salariés et un meilleur ancrage territorial 23 mars 2011, L'Usine

Ce document regroupe les éléments de débat et les pistes de réflexions formulées lors du groupe de travail.

PRESENTS : 40 participants

AGENCE INTERSTICES - Grégory LAVACHERIE, Directeur associé
AGENCE INTERSTICES - Marie-Caroline de BAECQUE, Dirigeante
ALSTOM POWER THERMAL SERVICES SWEA - Laurence FAUCHER, Coordinatrice RSE
ASSOCIATION 4D - Laurence ERMISSE, Responsable du Pôle territoire
APR 2 - Frédéric GILBERT
ASSOCIATION PROXITE - Matthieu LANTIER, Responsable parrainage en entreprise
AUCHAN - Djamila VIVIES, Contrôleur de gestion
AUCHAN - Nathalie DALLE, Assistante de direction
BATEG - Jérôme de MAINDREVILLE, Chargé de développement RH
CANAL + DISTRIBUTION - Clarisse PETIT, Responsable Ressources Humaines
DCF - Edouard de PENGUILLY, Président Directeur Général
DCF - Julie SAVOYEN, Chef de cabinet
DRIEE - Jacques POUYE, Adjoint auprès du Chef du Service Développement Durable
des Territoires et des Entreprises
DUBRAC TP - Dyane FRANEY, Responsable qualité, environnement, sécurité
FESTIVAL VILLES DES MUSIQUES DU MONDE - Audrey LE CHARLES
GEIQ Bâtiment - Kristell COLLET, Directrice
GROUPE AFNOR - Mérylle AUBRUN,
HALAGE - Isabelle LE MAGOAROU, Chargée de suivi
ICADE - Olivier GUILLOUET, Direction Développement Grands Projets
INPES - Gérald COVAS, Directeur Adjoint
LA BANQUE POSTALE FINANCEMENT - Laure PASCAREL, Directrice des Ressources Humaines
LA POSTE, Direction de La Poste de Seine Saint-Denis - Blandine DECARRE-LANLARD, Déléguée
aux Relations Territoriales
PAPREC RECYCLAGE - Philippe SCOCCINI, Directeur du Développement durable
PLAINE COMMUNE / DDUS - Véronique GUILLAUMIN, Directrice de l'Habitat
PLAINE COMMUNE / Délégation générale à l'écologie urbaine - Boris PETROFF, Directeur à
l'écologie urbaine
PLAINE COMMUNE / Délégation générale à l'écologie urbaine - Frédérique DEQUIEDT, Chargée de
mission
PLAINE COMMUNE / Développement économique - Philippe PION, DGA Développement
économique

PLAINE COMMUNE / Développement économique - Laure HOUPERT, Chargée de mission charte entreprise-territoire

PLAINE COMMUNE / Développement économique - Thierry COLLETTE, Responsable du service relations entreprises

PLAINE COMMUNE / Développement économique - Séverine NOURISSON, Chargée de mission relations entreprises

PLUS QUE PARFAIT - Mathieu BOULLENGER, Gérant

PÔLE EMPLOI STADE DE FRANCE - Benoit CLAIRE, Directeur

RATP ADT 93 - Marie-Pascale BAYART, Responsable Prévention Urbaine

REALISE - Angélique LEROUX, Chargée de projets

REALISE / EPIE FORMATION - Mahieddine OUFFERHAT, Vice-président de REALISE et Directeur d'EPIE FORMATION

RESEAU DES GRETA 93 - Christian JARRY, Conseiller départemental à la formation continue

RESEAU DES GRETA 93 - Jérôme DECARSIN, Conseiller à la formation continue

SAGE - Françoise FARAG, Directeur Collectivités et Immobilier

SEPT PROPLETE - Marcel TROQUIER, Gérant

VENTE-PRIVEE.COM - Marie-Pierre BONAZZI, Responsable du développement social

RAPPORTEUR pour le 29 mars 2011 : Mathieu BOULLENGER, Gérant de l'entreprise Plus Que Parfait

RAPPEL DU SUJET introduit par Edouard de PENGUILLY, Plaine Commune Promotion et animateur du Club des DRH

Avec le déclin de la vieille industrie, la tertiarisation croissante et l'émergence de nouvelles filières comme la création audiovisuelle, le profil économique de Plaine Commune est en mutation. Pourtant, le développement du territoire de ces dernières années n'a pas pleinement profité aux populations locales.

Comment favoriser l'accès à l'emploi local des habitants du territoire et par quels dispositifs d'accompagnement, quelles passerelles, quelles filières de formation ? Comment, au sein des entreprises déjà implantées sur le territoire, sensibiliser au développement durable et développer les pratiques responsables ? Comment associer les salariés à des dispositifs existants qui favorisent l'ancrage territorial (le parrainage par exemple) ? Comment développer les relations du salarié avec son lieu de travail (services, habitants...) ? Comment encourager les initiatives des salariés ?

Comment enfin, développer une approche durable des ressources humaines : lutter contre les discriminations, faire progresser la parité, faire toute leur place aux seniors et aux personnes handicapées ?

2 témoignages :

- Laurence FAUCHER, Coordinatrice RSE, ALSTOM POWER THERMAL SERVICES SWEA
- Blandine DECARRE-LANLARD, Déléguée aux relations territoriales, LA POSTE

LES ACQUIS, RESSOURCES ET INITIATIVES INDIVIDUELLES

- L'Agenda 21 représente une grande ambition et permet d'encourager la responsabilité sociale et territoriale des entreprises.
- Plaine Commune s'est dotée :
 - d'un outil pour favoriser la RSE : la Charte Entreprise-Territoire, démarche partenariale engagée depuis 2005 par Plaine Commune et l'association partenariale d'entreprises Plaine Commune Promotion, rejoints par l'Etat en 2008 via la Maison de l'emploi et le Pôle emploi, actifs dans la mise en œuvre de la Charte.
 - d'un lieu pour encourager la RSE et favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques : le Club des DRH.

- 104 entreprises signataires de la Charte Entreprise-Territoire : ces entreprises, qui sont plutôt des grandes entreprises, sont engagées concrètement sur quelques-unes des 25 actions proposées dans le cadre de la Charte (entre 5 et 10 actions retenues par entreprise en moyenne). Elles représentent 32 000 emplois (soit ¼ de l'emploi privé sur le territoire). Au sein de ces entreprises, 20 % des salariés sont issus du territoire de Plaine Commune ; ce chiffre masque de grandes disparités puisque d'une entreprise à l'autre il peut évoluer entre 3% et 70 %. Le dernier bilan daté de début 2010 présente des résultats significatifs : depuis le lancement de la démarche 2.300 habitants ont été recrutés par des entreprises signataires.
- Plaine Commune regroupe sur son territoire de multiples dispositifs pour rapprocher les entreprises du territoire des habitants (demandeurs d'emplois, jeunes, etc.) :
 - Des dispositifs valorisés ou mis en place dans le cadre de la Charte Entreprise-Territoire : Rencontres pour l'emploi, Rencontres Jeunes Diplômés, Pass'sport pour l'emploi, Rallye interentreprises, Nos lycées ont du talent, le Forum Post Bac, prix des filières professionnelles « Mosaïque de talents », etc.
 - « 100 chances, 100 emplois » : un accompagnement renforcé pour des jeunes peu qualifiés et peu diplômés par la mise en réseau d'entreprises partenaires (dispositif développé dans le cadre du centre commercial « Le Millénaire »).
 - Parrainage scolaire et en entreprise avec l'association « Proximité » et le dispositif « Nos quartiers ont des talents ».
 - Une Maison de l'Emploi avec 8 antennes, Pôle emploi
 - etc.
- Des entreprises du territoire engagées dans des démarches vertueuses et transférables de RSE : ALSTOM, LA POSTE, AUCHAN, BATEG, etc.
- Des structures de l'insertion organisées sur le territoire via le réseau « Réalise » (groupement d'économie sociale et solidaire représentant 800 salariés dont 600 en insertion) qui peuvent répondre aux objectifs du volet RSE des entreprises.
- Des dispositifs de formation des personnes éloignées de l'emploi proposés par le Greta (Entreprise Pédagogique d'Entraînement par exemple).
- Des politiques communautaires à l'œuvre :
 - Le plan climat énergie territorial adopté par Plaine Commune en mars 2010.
 - Le plan communautaire des circulations douces en cours d'élaboration, un plan marche proposé dans le cadre d'Eco-cité.
 - Une politique active en matière de logements diversifiés avec un cadre de coopération avec les entreprises.

LES PROBLEMES SOULEVES, LES FREINS

- Les salariés n'ont pas beaucoup de contacts avec les habitants ; de la même manière les habitants ne connaissent pas les entreprises ou n'osent pas aller vers elles.
- Une crise du logement qui ne facilite pas l'installation des salariés sur le territoire.
- La plate-forme de covoiturage promue par Plaine Commune Promotion et l'agglomération rencontre des difficultés pour se développer.
- Une difficulté à diffuser et à faire partager au sein de l'entreprise signataire de la Charte les objectifs de la démarche, et à impliquer les collaborateurs.
- Un manque de qualification et un niveau relativement faible de formation des jeunes du territoire.
- Les questions d'insécurité ressentie qui ne favorisent pas la circulation des salariés sur le territoire.

LES LEVIERS D'ACTION

- La Charte Entreprise-Territoire
- Le décret Grenelle sur le rapport RSE des entreprises
- La proximité des salariés
- Un cadre de travail et un environnement agréables (attractivité)

PROPOSITIONS, PISTES D'ACTIONS

Ancrage territorial

Il s'agit de faciliter l'ancrage territorial des entreprises, des salariés et des habitants à travers par exemple :

- L'intensification des liens entre les entreprises du territoire : Grandes entreprises / TPE / réseaux d'insertion, structures de l'ESS.
- Une politique d'habitat qui facilite l'intégration locale des salariés.
- Un parrainage des créateurs d'entreprises par des chefs d'entreprises ou salariés du territoire.
- Des actions de découverte du territoire pour les salariés (avec l'Office de Tourisme par exemple).
- Un accompagnement des jeunes diplômés dans la recherche d'un emploi sur le territoire.
- Le soutien des associations locales intervenant sur l'emploi, la proximité avec les habitants...
- L'intensification des échanges entre entreprise/territoire, salarié/habitant.
- Un encouragement des salariés à sortir de leur bâtiment en proposant des services (crèches et des conciergeries...) hors du bâtiment.

Le renforcement de partenariats inter-entreprises pour soutenir et faciliter l'activité des petites entreprises sur le territoire :

- Faire en sorte de regrouper les petites entreprises de sous-traitance du territoire afin qu'elles soient en capacité de répondre aux marchés des grands groupes.

La portée à connaissance et la mise en réseau des initiatives

Nombre d'initiatives existent sur le territoire de Plaine Commune, que ce soit des démarches RSE portées par les entreprises, les actions menées par des associations ou des dispositifs portés par les institutions. Il s'agira donc de mieux et davantage diffuser l'information sur les actions et les dispositifs existants.

Management environnemental et aménagement plus responsable

- Mutualiser et dupliquer les bonnes pratiques.
- Mettre en réseau plusieurs immeubles pour développer des démarches environnementales sur les déchets, la gestion de l'eau sur site, le développement des énergies renouvelables...
- Inciter et accompagner le tri sélectif dans les entreprises.
- Encourager la responsabilité des entreprises sur leur et autour de leur bâtiments : aménagement aux abords des entreprises, réflexion sur le stationnement et la place de la voiture, éco-conception des bâtiments...

Responsabilisation individuelle et collective autour des enjeux du développement durable et de la politique RSE conduite en interne

- Susciter une démarche individuelle qui peut s'inscrire dans une stratégie de l'entreprise.
- Impliquer les collaborateurs dans les actions de la Charte Entreprise-Territoire. Pour ce faire, les participants proposent d'ajouter un indicateur de suivi : le nombre de collaborateurs associés ou impliqués par action.
- Former, sensibiliser les salariés et chefs d'entreprises aux enjeux du développement durable et de la RSE.

Amélioration du bien être du salarié

- La communauté d'agglomération doit être attentive aux questions liées à la sécurité, au transport, à l'environnement de l'entreprise, aux commerces et services de proximité.
- Faire le lien entre bien-être des salariés et recrutement local : modifier la charte entreprise-territoire en ajoutant un indicateur sur le bien-être des salariés (le temps de trajet par exemple).
- Mutualiser les services proposés par les entreprises.
- Présenter régulièrement les possibilités de logement sur le territoire aux salariés (notamment les programmes de logements).

➔ Ce n'est que le début d'un travail riche, il faut poursuivre les échanges, continuer les débats.

**AGENDA : 2^e rencontre « Entreprises et Agenda 21. Relevons le défi du 21^e siècle »
le 29 mars 2011
de 16h30 à 19h00, à la mairie de Saint-Denis**

→ Présentation des pistes et propositions des 4 groupes, approfondissement et hiérarchisation

→ Présentation des résultats du questionnaire salariés (1 200 réponses)